



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
PORT-CARTIER

Mémoire

Déposé à la
**Commission indépendante sur les caribous forestiers
et montagnards**

Présenté par
Développement économique Port-Cartier

31 mai 2022

Introduction

D'entrée de jeu, notre intervention se veut économique. Le côté de la protection du caribou et des solutions à mettre en place pour la protection doivent être discutés avec l'industrie forestière de la Côte-Nord et du Québec. Ces solutions passent nécessairement par des échanges constructifs et une communication constante entre les intervenants.

Les acteurs socio-économiques de la région de Port-Cartier sont également inquiets de l'avenir du caribou des bois. Néanmoins, ils ont déployé beaucoup d'énergie afin de redémarrer la filière forestière dans les derniers mois. Nous aimerions sensibiliser la commission sur les retombées économiques de cette industrie pour Port-Cartier et la Côte-Nord.

À propos de Développement économique Port-Cartier

Développement économique Port-Cartier existe et intervient dans des projets locaux et régionaux depuis plus de 43 ans. Nous travaillons présentement autant dans des projets de mise en valeur du territoire, tel que la création d'un parc national avec le lac Walker, que la création de projet manufacturier avec la réouverture de la scierie de Arbec et Bioénergie AE Côte-Nord à Port-Cartier.

La forêt permet de « verdir » l'économie de Port-Cartier, du Québec et du Canada

La confirmation le 11 mai dernier du redémarrage de l'usine Bioénergie AE Côte-Nord annonce des jours meilleurs pour l'industrie forestière de l'Est de la Côte-Nord. En plus de permettre la création de 30 nouveaux emplois directs, l'utilisation des sous-produits du sciage permettra la pérennité de l'usine de sciage d'Arbec et de consolider un autre 150 emplois directs. À terme, d'ici la prochaine année, avec les activités de récolte en forêt, près de 25 millions de dollars de masse salariale annuellement seront versés dans l'économie nord-côtière à plus de 400 travailleurs.

Les économistes considèrent habituellement qu'un emploi indirect est rattaché à chaque emploi direct existant. La présence des entreprises Bioénergie AE Côte-Nord et de Arbec représente près de 800 emplois dans notre région.

Le biocarburant produit à Port-Cartier est une première au Canada. Sa vente à la minière ArcelorMittal, située à environ 2,5 km du site de production, permettra une diminution significative de l'empreinte carbone de l'usine de bouletage de Port-Cartier. L'utilisation du biocarburant produit à l'aide de fibre ligneuse améliorera sensiblement nos chances de pérenniser aussi nos emplois dans le secteur minier. L'association entre un producteur minier et l'industrie forestière reste très rare. Nous y sommes arrivés à Port-Cartier après plusieurs mois de négociations et l'apparition d'une fenêtre d'opportunité exceptionnelle.

Position sur les deux scénarios théoriques proposés

Les deux scénarios théoriques proposés sont aux antipodes. Le scénario consultatif révisé pour la Côte-Nord ferait perdre 309 emplois divers. Ce serait un scénario catastrophe pour notre région. Certaines entreprises forestières pourraient même être

assez fragilisées jusqu'à fermer leurs portes. Développement économique Port-Cartier pense qu'il serait sage de mettre de côté ce scénario.

Suite à quelques échanges avec les compagnies forestières, nous comprenons que le scénario sans impact forestier additionnel devient celui de la survie. Dans le secteur de Port-Cartier, dans la mesure où les parterres de coupe diminuent constamment depuis les vingt dernières années, planifier les interventions terrains représente un défi bien réel. En effet, sans remettre en question les créations de la réserve aquatique de la rivière Moisie et de la réserve de la biodiversité du lac Pasteur, ces projets de protection ont bel et bien eu comme impact la diminution des volumes potentiels à couper. Ajouter à cela l'agrandissement de la zone de protection du lac Berté qui contribue à nouveau à soustraire de la possibilité forestière et le portrait est complet. Les compagnies forestières qui ont opéré au fil des ans à Port-Cartier de Uniforêt à Arbec, ont vu leur possibilité diminuer de plus de 150 000 m³ annuellement. La scierie de Port-Cartier a été construite initialement pour un approvisionnement forestier de 1 000 000 m³ par année. Aujourd'hui, Bioénergie AE Côte-Nord et la scierie Arbec ont respectivement 170 000 m³ et 561 200 m³ de garantie d'approvisionnement.

Le nouveau calcul de possibilités pour la Côte-Nord devrait sortir prochainement. Nous serons alors en mesure de voir l'impact sur les interventions sur le territoire.

Le camp Brooch a été planifié pour permettre la récolte forestière sur une période d'une dizaine d'années. Des investissements de plusieurs millions de dollars ont permis sa réalisation. Avec l'agrandissement du territoire protégé du lac Berté, sa durée de vie vient de diminuer de façon importante. Ajouter à cela les changements futurs qui amèneront la protection du caribou forestier et nous nous retrouvons devant un scénario très complexe pour la continuité des opérations forestières.

Malgré les diminutions répétées d'approvisionnement, Rémabec / Arbec semblent toujours motivés. Il demande néanmoins plus de prévisibilité pour le futur.

Démantèlement et reboisement des chemins

L'idée de démantèlement et du reboisement de certains chemins semble une avenue potentielle. Tant les gens de la faune que les forestières s'entendent sur le fait que les prédateurs réduisaient ainsi leur rayonnement d'action. Le caribou forestier subirait moins de pression de ces prédateurs. Afin de déterminer quels critères ou tronçons de chemins forestiers seront entretenus ou démantelés, la mise sur pied d'un comité Adhoc regroupant les forestiers, les villégiateurs ainsi que différents représentants de ministères impliqués, devrait être considéré. Garder une cohésion entre tous les utilisateurs du territoire restera important.

Baux de villégiature

Même si l'idée de mettre un moratoire sur l'émission de nouveaux baux de villégiature ne fera pas que des heureux, pour assurer une certaine quiétude pour le caribou cela devrait être analysé de façon sérieuse. On semble avoir atteint une limite de la présence humaine sur le territoire sans que celle-ci dérange de façon significative le caribou forestier présent au nord de la forêt boréal.

Conclusion

Les travaux de la commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards revêtent une grande importance. À notre connaissance, l'industrie forestière a assurément un impact sur notre environnement et sa faune. Cependant, elle ne semble pas l'unique responsable de la diminution des hardes de caribous forestiers présentes au nord du 50^e parallèle. La chasse intensive des dernières décennies ainsi que les changements climatiques semblent aussi s'inviter dans ce dossier. Nous espérons que les pistes de solutions qui émaneront des consultations publiques présentes seront sensibles également aux emplois que procure l'industrie forestière sur la Côte-Nord. Nous savons pertinemment que le dossier de l'avenir du caribou des bois doit être traité avec nuance et réalisme.

Enfin, nous souhaitons que les pistes d'actions qui pourraient ressortir des consultations tiennent compte de l'aspect économique globale également.

Merci de nous permettre de nous exprimer sur un sujet aussi important. Les recommandations que la commission déposera auront un impact important pour le futur de la Côte-Nord.